RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Numéro vert ouvert à tous, soutien opérationnel aux collectivités assuré par les Brigades vertes, arrachages et fauchages, végétalisation des bords de route, outils de communication spécifiques, coordination de l'information et des interventions grâce à un réseau de référents étoffé sur tout le territoire...

Chaque année, le Département met en place un dispositif important de lutte contre l'ambroisie, plante allergisante qui affecte 10% des habitants du Rhône. Il est ainsi, depuis 10 ans, le département pilote en France pour la lutte contre cette plante qui pose un réel problème de santé publique.

L'arrachage et la fauche sont les solutions les plus répandues. Mais la neutralisation des espaces ainsi libérés, devient aujourd'hui un moyen sûr d'éradiquer la plante. En effet, l'ambroisie ne supportant aucune concurrence face au soleil, il s'agit d'occuper les lieux où elle pousse, en végétalisant d'autres espèces.

JEAN-LUC DA PASSANO

Vice-président du Conseil général du Rhône,
Chargé de la voirie